

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 08 MAI 2025**

**Affiché le 12/05/2025**

**Séance du Jeudi 08 mai 2025**

Date de la convocation : 25/04/2025

Nombre de Conseillers : 19

Présents : 12

Votants : 12

Présents : Mmes Anne-Laure BABAULT, Nicole HUET, Patricia LEPINE, Béatrice PEREIRA, Josette RAIMON, Arlette ROBIN, Chantal SUBRA.

MM. Roger BAZIER, Eric DRAPEAU, Dominique MOREL, Jean-James PERLADE, Eric THICKETT.

Absents excusés: MM. Nicolas COSTE, François JOUANNAULT et Patrick RAMOS.

Absents : Mme Marie-Annick GUIMARD, Andrée JOUSSEAUME, Laury-Anne RAULT, M. Gérard VILATTE.

Secrétaire de séance : Mme Josette RAIMON

L'an deux mille vingt-cinq, le huit mai à dix heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SALLES SUR MER, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Madame Chantal SUBRA, Maire.

**Délibération n°1 Election de la Rosière 2025**

Madame le Maire rappelle l'origine de la tradition de « la Rosière », instaurée par le testament de Monsieur Pierre EVEN, en présence de jeunes du Conseil Municipal des Enfants et de jeunes du Service National Universel.

La gestion du legs de Pierre EVEN est faite dans la pure tradition :

- un tiers est consacré à l'école pour une valeur de 500 €, inclus dans le financement des projets de l'école,
- un tiers pour le Club des Aînés pour une valeur de 500 €, inclus dans le financement du repas annuel,
- un tiers pour la Rosière, pour une valeur de 500 €. La première Rosière a été élue en 1881.

4 jeunes filles pouvant être rosière étaient présentes : Chiara CABALLO, Lilou GUERIN, Zoé LOUBET, Ines PONIARD-GIGON

Mesdemoiselles Zoé LOUBET née le 21/09/2006 et Inès PONIARD-GIGON née le 24/03/2007 ont présenté leur candidature pour être Rosière.

Chaque Demoiselle ayant exposé ses motivations, les 4 Demoiselles ont participé au vote, deux ont fait acte de candidature pour être rosière :

- Mademoiselle Chiara CABALLO (électrice),
- Mademoiselle Lilou GUERIN (électrice),
- Mademoiselle Zoé LOUBET, (électrice et candidate),
- Mademoiselle Inès PONIARD-GIGON, (électrice et candidate),

Aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> tours de scrutin, Mesdemoiselles LOUBET ET PONIARD-GIGON ont toutes deux eu 2 voix sur 2.

Après tirage au sort d'une main innocente, Mademoiselle Inès PONIARD-GIGON a été élue « Rosière 2025 » et Mesdemoiselles Lilou GUERIN et Zoé LOUBET ont été élues demoiselles d'honneur.

A l'unanimité le Conseil Municipal entérine l'élection de Mademoiselle Inès PONIARD-GIGON en tant que Rosière 2025.

La Rosière 2025 sera couronnée pour la Fête de la Rosière le 21 juin 2025.

***Délibération adoptée à l'unanimité avec 12 voix pour.***